

COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Angoulême, le 11 Décembre 2018

à Mesdames, Messieurs
les Adhérents au C.D.A.S. 16

OBJET : PARTENARIAT AVEC PIERRE ET VACANCES

Chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous informer que le COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE renouvelle cette année la formule pour réserver vos vacances par le biais de l'organisme PIERRE ET VACANCES selon la formule « CARTE PASS LIBERTE » pour vos week-ends ou courts séjours ou semaines.

Le CDAS 16 a décidé de prendre à sa charge une participation de 20 % sur le prix de votre réservation à hauteur de 150 €uros maximum, limitée à une seule réservation dans l'année. Toutefois, vous aurez la possibilité d'effectuer plusieurs réservations en bénéficiant des remises Pierre et vacances proposées sans participation du CDAS 16. Vous bénéficierez également de l'exonération des frais de dossiers.

Pour effectuer une réservation vous devez vous connecter sur le site <http://cepassliberte.groupepvcp.com>, entrer votre identifiant puis votre mot de passe qui vous a été communiqué dans notre courrier. Vous choisissez votre séjour, entrez vos coordonnées et l'identifiant du CE qui vous a été également communiqué.

Le CDAS 16 réceptionnera votre réservation et vous la confirmera.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Une « Affichette Salarié » pour le mode d'emploi pour se connecter et faire une demande de réservation
- Une offre avec une remise de 30 % sur votre séjour en réservant jusqu'au 03.04.2019 inclus + 10 % supplémentaires en réservant jusqu'au 30.01.2019 inclus avec un exemple de prix (remises déduites) sur 4 destinations.

La modification ou l'annulation des réservations devront être signalées 7 jours avant le départ.

En espérant que cette nouvelle proposition remportera un vif succès, nous vous prions de croire, Chers Adhérents, à nos sentiments les meilleurs.

La Présidente,
Elisabeth VILLECHALANE